Comme membre de la grande union humanitaire de la Croix rouge, notre Société a eu des rapports avec celles d'autres pays, mais surtout avec le Comité international de Genève ; puis avec les Sociétés de Bruxelles, d'Athènes, de Pétersbourg, de Bucharest, de Madrid, de Paris et la Société patriotique autrichienne de Vienne. Le Comité central a reçu les organes et les rapports de toutes ces Sociétés et leur a communiqué les siens.

L'Assemblée de l'année dernière, tenue le 29 avril 1879, a complété le Comité central par l'élection de six nouveaux membres. Dans sa séance du 12 mai, le Comité s'est constitué en nommant président, S. E. l'Archevêque et Métropolitain Michel ; vice-président, M. Georges-S. Simitch ; secrétaires, MM. Milan Markovitch et Milorad Chaptchanine ; caissier, M. Kosta Lékitch ; directeur du magasin, M. Démètre Péchika ; président de la section économique, M. Nicolas Krsmanovitch ; président de la section administrative, M. Vladislav Vouyovitch ; président de la section sanitaire, M. le Dr Atchim Médovitch.

SUÈDE

LA SOCIÉTÉ SUÉDOISE EN 1881.

Extrait du Rapport du Comité exécutif à l'Assemblée générale du 15 décembre 1881.

La famille royale de Suède n'a jamais cessé de témoigner un vif intérêt et une bienveillance toute spéciale à la Société, qui, outre de riches dons en argent, linge et effets d'ambulance de toute espèce, a reçu de cette auguste famille un appui personnel des plus actifs. Même aujourd'hui le Comité a la joie de signaler de nouvelles preuves de cette royale bienveillance ; S. A. R. la Princesse Royale et S. A. R. le Duc de Westrogothie ont permis au Comité de les inscrire parmi les membres honoraires de la Société.

Reposant totalement sur la base de la coopération volontaire, la Société dépend de la participation publique, au point de vue de

son développement comme à celui de son activité. Voici bientôt 70 ans que notre pays n'a pas eu à souffrir des malheurs de la guerre. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner beaucoup que le public, à la philanthropie duquel on fait à l'heure présente appel pour tant de buts divers, ne montre pas un intérêt aussi vif que le désire la Société. Mais, si le danger est à la porte, si le besoin d'un appui vigoureux se présente, nous pouvons être certains que le peuple suédois, tout entier, s'empressera de nous offrir tout ce qui nous sera nécessaire. Notre patrie a donné des exemples de générosité grandiose, pour contribuer à l'adoucissement de la misère et des maux que la guerre engendre, et cela quoique les dons abondants fournis par le public suédois eussent pour objet de venir à l'aide, non de compatriotes, mais de combattants de nationalités étrangères.

A la fin de 1865, la première de la fondation de la Société, celle-ci comptait 3,470 membres, de classes sociales différentes et des parties les plus diverses du royaume. Au commencement de l'année présente, le nombre des membres effectifs s'élevait à 2,205, dont 499 domiciliés dans la capitale, et 1,705 dans les autres parties du pays. Comme il y a lieu de s'y attendre, eu égard au but de la Société, 1,140 de ces membres appartiennent au personnel de l'armée et de la marine. Le cœur ouvert à toutes les souffrances humaines qui a toujours distingué la femme suédoise, a fait aussi entrer dans la Société une foule de membres du sexe féminin.

Le cours établi, il y a plusieurs années, pour la formation d'infirmières à l'hôpital public et de Sahlgern à Gothembourg, a continué d'après les mêmes principes et sous la même direction que par le passé. Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, 6 élèves infirmières y ont été instruites dans la pratique de leur métier, et se sont rendues de là dans des localités différentes, afin de s'y livrer à leur mission. En outre, 3 élèves se trouvent à l'heure actuelle dans l'établissement précité. La directrice du cours d'infirmières, Mlle Emma Klingberg, qui avait reçu du Comité une gratification destinée, comme l'indiquait le précédent rapport, à lui fournir l'occasion de visiter quelques-unes des infirmières jadis confiées à ses soins, a visité, dans le courant de l'été de cette année, les hôpitaux de Wenersborg, Carlstad, Filipstad, Söderhamn, Upsala, Eksjö, Wexio et Christianstad, qui tous ont actuellement une ou plusieurs des infirmières au service de la Société. Mlle Klingberg

a eu la satisfaction de constater, dans ses visites, que ses anciennes élèves travaillent au parfait contentement de leurs supérieures, dans leur place pleine d'une si grande responsabilité. Sur la proposition de l'un des membres du Comité, M. Hülphers, médecin-major, chargé de la direction supérieure du service des infirmières et de leur instruction, le Comité lui confia la mission d'organiser, à l'hôpital de Sabbatsberg (à Stockholm), un cours de 6 mois pour 2 ou 3 élèves infirmières. Ce cours est le premier pas fait vers l'exécution du projet présenté dans le Comité par M. Hülphers, en vue de concentrer sur un point unique, et de placer de préférence dans la capitale, le cours d'instruction des infirmières au service de la Société. Par suite, et en conformité d'un arrangement conclu avec le directeur de l'hôpital de Sabbatsberg, M. le Dr T.-W. Warfvinge, l'un des médecins en chef de l'établissement, le Comité a décidé que le cours d'instruction des élèves infirmières sera organisé à l'hôpital précité à partir du 1er mai de l'année prochaine. Suivant le plan arrêté, deux cours auront lieu chaque année, chacun de 6 mois, avec 4 élèves au plus, soit un total de 8 élèves par année. Les dépenses ont été devisées aux chiffres suivants :

50 couronnes par mois ou 300 couronnes au total, à chaque élève, pour logement, nourriture, etc. .	cour.	2,400
Rétribution à un médecin pour leçons à donner par lui	»	400
Rétribution à une préposée à la direction immédiate des élèves	»	200
Soit un total annuel de	cour.[1]	3,000

On voit par là, que l'objet du plan en question est d'assurer aux élèves, tant la surveillance et la direction d'une infirmière-chef, que l'enseignement donné par un homme de l'art. Le Comité n'a pas seulement l'espérance que cette mesure sera d'un avantage essentiel pour les élèves, il croit que les résultats en seront tout à l'honneur et à l'avantage de la Société. En combinaison avec cette mesure, il a été décidé que l'instruction à l'hôpital public et de Sahlgern à Gothembourg cessera avec le cours actuel.

Une des infirmières de la Société, Mlle G.-J. Wigström, désirant

[1] Nous rappelons que la couronne de Suède, divisée en 100 öre, vaut au pair 1,388 francs.

se perfectionner à l'étranger dans le soin des malades et l'instruction des infirmières, a fait part de ce désir au Comité, et, informations prises, le Comité a jugé que l'établissement le plus convenable pour le but désiré, était le « Königin-Augusta-Hospital », à Berlin. Cette institution, placée sous le haut patronage et la direction de S. M. l'Impératrice Augusta, a été fondée en 1866 pour le soin des blessés et des malades pendant la guerre contre l'Autriche. Développée ultérieurement en 1870, elle est considérée à l'heure présente comme un établissement modèle pour la formation des infirmières. Sur la demande qui lui en fut faite, la direction de l'hôpital autorisa Mlle Wigström à y suivre, aux frais de la Société, le cours de 3 mois qui commence le 1er novembre. Ce temps paraissant un peu court, le Comité lui a permis de rester, après la clôture du cours, 2 ou au plus 3 mois dans l'établissement, afin de s'y développer d'autant mieux dans sa vocation. Mlle Wigström s'est engagée par écrit, vis-à-vis de la Société, à entrer à son service comme infirmière, et à se tenir, dès la clôture du cours, à sa disposition pour le soin des malades ou la formation des infirmières. En outre, elle ne pourra quitter le service de la Société que pour des raisons qui auront été soumises à l'examen du Comité ; enfin elle aura à donner, à la clôture du cours, un rapport au Comité sur ce qu'elle aura appris de plus essentiel, ainsi qu'à lui remettre un exemplaire de chacun des livres, instructions ou règlements en usage ou en vigueur à l'hôpital précité. Selon des renseignements récemment parvenus au Comité, Mlle Wigström est entrée en service le 1er octobre dernier, et elle a reçu à l'hôpital l'accueil le plus bienveillant. Le Comité a l'espérance que cette mesure portera de bons fruits dans un avenir prochain, et que Mlle Wigström, mise de la sorte à même de se développer ultérieurement dans son importante mission, pourra exercer, au service de la Société, une activité plus vaste dans la carrière à laquelle cette dame a consacré ses forces.

Les premières infirmières de la Croix rouge suédoise furent admises le 23 février 1866. Elles étaient au nombre de 6, et subirent leur cours d'instruction à l'hôpital royal des Séraphins, à Stockholm. A partir de cette date jusqu'à ce jour, le Comité a conclu des contrats avec 131 jeunes femmes, qui toutes se sont vouées à cette mission. De ce nombre, 71 ont reçu leur instruction à l'hô-

pital universitaire d'Upsal, 28 à l'hôpital public et de Sahlgern à Gothembourg, 15 à Stockholm, dont 13 à l'hôpital des Séraphins et 2 à celui de Sabbatsberg, 5 à l'hôpital de Falun, 2 aux hôpitaux de chacune des villes de Christianstad, Carlskrona, Nyköping et Hernösand, et 1 à Copenhague; enfin, 3 sont encore élèves à l'hôpital de Gothembourg. Cependant, la mort, la maladie, des départs, le mariage et d'autres causes encore ont réduit à 71 le nombre des infirmières qui fonctionnent actuellement dans les diverses parties du pays, et sur le service desquelles les attestations favorables que le Comité reçoit périodiquement, sont une garantie que ses efforts ont été couronnés de succès.

Le précédent rapport mentionnait que la Société avait reçu du président du Comité international de Genève, M. G. Moynier, un exemplaire du « Manuel des lois de la guerre sur terre » adopté et publié par l'Institut de droit international, et posant certains principes ou règles à suivre pour la guerre sur terre. Le Comité signalait, dans le même rapport, qu'il lui paraissait désirable au plus haut point que ces règles fussent bientôt traduites en suédois, afin de les faire connaître partout dans notre patrie. La traduction, confiée à M. J.-H. Kramer, a été revue par un certain nombre d'autres personnes, puis définitivement arrêtée par le Comité, qui l'a insérée dans l'organe de la Société, « le Journal de médecine militaire publié par la Société des médecins militaires suédois, » et en a fait un tirage spécial de 12,000 exemplaires. Il en a été remis, officiellement un exemplaire à chacun des membres de la Société. En outre, 9,000 exemplaires ont été distribués à leurs abonnés par deux des journaux les plus répandus du pays. Ces « Lois » n'ont pas été consacrées, il est vrai, par un traité international, mais elles semblent propres à servir de base et de guide à une législation nationale concernant les principes de droit qui doivent être appliqués en guerre.

La composition du Comité a subi une modification, par suite du décès, dans le courant de l'année, de l'un de ses suppléants, M. C.-J. Holmström, ancien médecin-major. La Société a perdu en lui un membre zélé, vraiment dévoué à notre mission. Nous nous rappelons tous de quelle manière intéressante il rendit compte à l'assemblée générale annuelle du 11 décembre 1876, dans un

rapport nourri, de l'activité des diverses Sociétés de la Croix rouge pendant l'année alors écoulée, et du soin volontaire des malades en campagne, tel qu'il s'était présenté à l'exposition internationale d'hygiène et de sauvetage, tenue à Bruxelles la même année. Le Comité a désigné à la place laissée vacante par la mort de M. Holmstörm, M. M.-D.-C. Pontin, membre de l'administration médicale, lequel a accepté cette fonction avec empressement.

A l'instar de ce qui a eu lieu les années précédentes, le Comité croit devoir consacrer quelques mots au Comité de dames attaché à la Société. Ses travaux de confection d'effets de pansement ont continué sur les bases établies. Dans son assemblée annuelle du 9 mars dernier, le Comité en question a réélu comme présidente, Mme d'Olivecrona, comme secrétaire, Mme L. d'Edholm, et il a nommé en outre, à titre de nouveau membre, Mme la baronne A. de Skogman, née Poppius.

Sur la proposition de M. d'Edholm, médecin principal, en sa qualité de directeur du cours de médecins militaires organisé à l'hôpital de la garnison de Stockholm, une partie de la collection de modèles de la Société a été remise en prêt au directeur du cours précité, pour être installée convenablement dans le local du cours, avec le matériel d'instruction de l'hôpital, et y être accessible aux heures de leçons, comme une collection précieuse et importante à tous égards. Les effets prêtés se composent principalement d'appareils chirurgicaux, de civières, de cartouchières de campagne, de modèles de pansements, d'immobilisation, du modèle du bateau ambulance le « Vidar [1] », etc. Le Comité a vu dans cette mesure le meilleur moyen d'atteindre le but donné par les modèles de la Société, d'être facilement accessibles aux personnes intéressées à ces matières, en connexion avec d'autre matériel d'ambulance, dont l'hôpital de la garnison possède déjà une collection considérable.

Il ressort du rapport de vérification pour 1880, qu'au 31 décembre les fonds de la Société s'élevaient à 35,731 couronnes 72 öre (fr. 49,667 9 c.). Suivant le relevé de caisse dressé par le trésorier, les recettes ont comporté 3,979 couronnes 56 öre (fr. 5,531 59 c.), dont 2,620 couronnes 63 öre en contributions annuelles, 1,282 couronnes 25 öre en rentes et intérêts, et 76 couronnes 67 öre données par la Société « S. B. ». Les dépenses ont donné la somme de

[1] Voir t. IV, p. 99.

4,062 couronnes 83 öre (fr. 5,647 33 c.), dont 1,703 couronnes 8 öre pour les cours d'infirmières, 450 couronnes pour les frais des trois premiers mois du séjour de Mlle Wigström à l'hôpital « Königin-Augusta », à Berlin, 400 couronnes comme subvention à la Société des médecins militaires suédois, pour la publication de son journal de médecine militaire, servant en même temps, comme on le sait, d'organe à la Société de la Croix rouge ; 546 couronnes pour frais d'impression de la traduction suédoise des « Lois de la guerre sur terre », enfin, 963 couronnes 75 öre à des salaires, etc.

Le Comité croit devoir rappeler, en connexion avec ce compte rendu, qu'à son initiative il a été fait dans le pays, pour venir au secours des blessés et des malades allemands et français pendant la guerre de 1870-71, ainsi que des veuves et des enfants des soldats tombés, une collecte qui, avec la contribution mentionnée de la Société, s'est élevée au montant d'environ 130,000 couronnes (fr. 172,000 en chiffres ronds), qu'en outre, il a été envoyé 66 colis grands et petits, contenant des effets en nature ; qu'enfin, dans la dernière guerre russo-turque, il a été expédié en argent une somme de 2,137 couronnes 61 öre (environ fr. 3,000) et 1,500 livres (637 $^1/_2$ kilogr.) d'articles de pansement et d'infirmerie, dans le double but de venir au secours des blessés, des malades et des milliers de fugitifs que la guerre avait jetés sur Constantinople.

Un tableau annexé au rapport montre que, durant ces 16 années de l'existence de la Société, les revenus de celle-ci se sont élevés à 101,844 couronnes 34 öre (fr. 141, 563 63 c.), dont 69,290 couronnes 52 öre (fr. 97,315 82 c.) en contributions annuelles, tandis que les dépenses ont été pendant le même temps de 66,112 couronnes 62 öre (fr. 91,896 54 c.). Le chiffre total des contributions annuelles dépasse ainsi d'un peu plus de 3,000 couronnes (fr. 4,200), ces dépenses considérables, y compris les sommes mentionnées plus haut, consacrées aux victimes de la guerre franco-allemande, etc. Il s'en suit que les recettes extraordinaires et les intérêts correspondent à peu près au capital de 36,731 couronnes 72 öre, possédé par la Société à la fin de 1880. Pendant le courant de l'année présente, les dépenses excéderont sans doute les recettes, mais la cause en doit être cherchée dans les mesures prises, comme on l'a vu, par le Comité, en vue de former des infirmières. Le Comité

ne croirait pas gérer les sommes recueillies et les contributions annuelles d'une manière conforme à leur but et à celui de la Société, si ses visées tendaient principalement à augmenter le fonds capital. Il lui serait impossible, même au prix des plus grands efforts, de porter ce capital à une somme telle que, dans le cas où notre patrie se trouverait en guerre, la Société se vît en état de faire face d'une façon appréciable, au moyen de ses ressources capitales, aux immenses besoins auxquels il s'agirait alors de pourvoir. Mais essayer de maintenir, de développer et d'augmenter d'année en année ce cadre d'infirmières, habiles dans leur vocation, et habituées aux privations inséparables de son exercice, le Comité se voit parfaitement en mesure de le faire, et il continuera à y travailler. Il lui sera plus facile d'entretenir l'intérêt des membres de la Société aussi bien que du public, en essayant, avec les ressources relativement minimes dont il dispose, de travailler dans telle direction donnée pour le but de la Société, qu'en ajoutant les sommes entrantes à celles dont il dispose déjà, à l'effet d'amasser un aussi grand capital que possible, dont il ne disposerait qu'au moment du besoin.

Stockholm, le 15 décembre 1881.

SUISSE

CONGRÈS INTERNATIONAL D'HYGIÈNE A GENÈVE

Le quatrième congrès international d'hygiène, qui doit s'ouvrir à Genève le 4 septembre prochain, nous semble devoir être annoncé dans ce *Bulletin*, ne fût-ce que pour attirer l'attention des sociétés de secours sur l'hygiène des armées. Plusieurs fois nous avons signalé ce champ de travail, comme pouvant offrir un aliment à la Croix rouge en temps de paix, mais cet avis ne semble pas avoir prévalu en beaucoup d'endroits. Il serait difficile cependant de trouver un ordre de travaux plus en harmonie avec le but direct